

## Mai - Juin 2018



# Retour en images...



## LES JOURS GONFLÉS

Les Jours Gonflés, associés à l'activité Lasergame, qui ont eu lieu les 9, 10 et 11 mars ont ravi petits et grands au complexe Sastre



## TRAVAUX

Les travaux liés à l'aménagement du bourg ont débuté avec l'effacement des réseaux et la construction du nouveau monument aux morts.

# Nouveau à Petit Mars...



**Chrystophe PABOIS**  
Adjoint chargé de  
l'urbanisme, l'habitat et  
la prévention routière



Vous l'avez certainement constaté nous sommes entrés dans la phase opérationnelle concernant les grands projets du mandat.

Depuis la fin du mois d'avril, la Mairie est provisoirement transférée à proximité, dans la maison située à côté de la superette. Les séances du conseil Municipal se dérouleront à la salle Bleue de même que la célébration des mariages. La requalification de la Mairie est prévue pour durer 14 mois.

Les travaux d'aménagement du bourg ont eux aussi débuté depuis mars avec une première phase concernant l'enfouissement des lignes électriques. Dans le même temps la réalisation du nouveau monument aux morts au bout du parking F. Sastre va bon train. Mais le gros du chantier de l'aménagement devrait démarrer normalement d'ici l'été. Durant toute cette période de travaux nous vous demanderons d'être patients et indulgents pour les problèmes de circulation et de stationnement qui seront inévitables.

Un chantier qui se termine, c'est celui du Dareau avec la mise en place de l'aire de jeux pour les enfants. Celui-ci sera complété par la mise en place d'une pergola, de tables et de bancs.

Tous ces travaux seront financés sans augmentation des taux d'imposition communaux pour 2018. Pas d'augmentation non plus pour les tarifs municipaux que ce soit le restaurant scolaire, l'accueil de loisirs, le périscolaire, le RAM...

Un projet peut être moins concret mais tout aussi important est actuellement en cours, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Après le diagnostic en 2016 puis le Plan d'Aménagement et de Développement Durable en 2017, les élus travaillent depuis quelques mois sur le règlement et le zonage. Afin d'expliquer la démarche des élus sur ces points, une réunion publique est organisée le 6 juin à 19h30 à Planète Mars. Je tiens à préciser que lors de cette réunion les zonages à la parcelle ne seront pas présentés. L'arrêt du PLUI est prévu à l'automne avec ensuite une phase de concertation par des enquêtes publiques qui se déroulera sur le premier semestre 2019.

Enfin concernant la rentrée scolaire 2019, nous avons reçu l'accord de l'inspection académique afin de revenir à la semaine de 4 jours. Par conséquent à partir de septembre, il n'y aura plus classe le mercredi matin pour les élèves de l'école Guy de Maupassant.

Vous pouvez le constater même si beaucoup a déjà été fait, il reste encore de beaux projets à concrétiser. Nous y travaillons ardemment soyez-en persuadés.

## SOMMAIRE

|                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Vie municipale</b>                                                               | <b>3</b>  |
| L'éditorial.....                                                                    | 3         |
| Dossier.....                                                                        | 4         |
| PLUi, la concertation continue ! .....                                              | 6         |
| Bibliothèque : rencontre d'auteur.....                                              | 6         |
| EMI : portes ouvertes.....                                                          | 6         |
| Déménagement de la mairie.....                                                      | 7         |
| Volontaires Tertre Rouge.....                                                       | 7         |
| Local jeunes .....                                                                  | 8         |
| Nouvelle aire de jeux au Dareau.....                                                | 8         |
| Le cabinet paramédical de Petit-Mars.....                                           | 8         |
| Inscriptions : restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs..... | 9         |
| Le pédibus recherche des bénévoles.....                                             | 9         |
| Rentrée scolaire 2018/2019 à l'école Guy de Maupassant.....                         | 9         |
| Rappel sécurité routière.....                                                       | 9         |
| Appel à volontaire.....                                                             | 10        |
| <b>Vie associative</b>                                                              | <b>10</b> |
| Kermesse de l'école Sainte Marie.....                                               | 10        |
| Informations PMFC.....                                                              | 11        |
| Trail de la carrière.....                                                           | 11        |
| Téléthon.....                                                                       | 11        |
| Bénévoles école Sainte Marie.....                                                   | 11        |
| Danse Loisirs Évasion.....                                                          | 12        |
| Gala de danse DLE.....                                                              | 13        |
| Ateliers du rire et du bien être marsien.....                                       | 14        |
| Fête de la musique et feu de la S' Jean.....                                        | 15        |
| Solidair'auto à Petit Mars.....                                                     | 15        |
| <b>Vie intercommunale</b>                                                           | <b>16</b> |
| Hors-saison : prochain rendez-vous de votre saison culturelle.....                  | 16        |
| Cet été, deviens chef d'entreprise !.....                                           | 17        |
| <b>Vie pratique</b>                                                                 | <b>18</b> |
| <b>Parole aux élus</b>                                                              | <b>19</b> |
| <b>Agenda</b>                                                                       | <b>20</b> |

## DOSSIER « BUDGET 2018 »

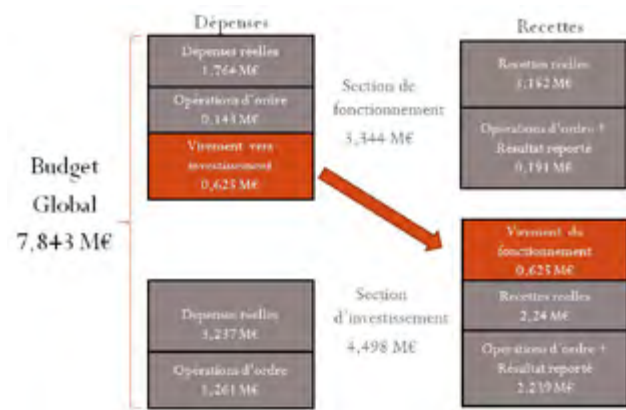
**Le Conseil Municipal a adopté le 29 mars le budget 2018.**

### Pas d'augmentation des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition au même niveau que l'an dernier.

### Un budget qui s'inscrit dans un contexte contraint malgré des améliorations :

- La baisse des dotations de l'État enclenchée en 2014 ne se poursuit pas en 2018. Cela se traduit par un gel du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée à la commune,
- En contrepartie du maintien de ses dotations, l'État demande une maîtrise des dépenses de fonctionnement (hausse de 1,2 % des dépenses de fonctionnement) qui pour Petit Mars est uniquement incitative mais que nous avons décidé de respecter,
- Cette année sera marquée par le lancement du dégrèvement de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales
- Le gel de certaines recettes dont le FPIC qui était une recette dynamique depuis plusieurs années pour notre commune



### Un budget 2018 solidaire

Des efforts importants avec un objectif : Impacter à minima le pouvoir d'achat des Marsiens. Cela se traduit de la manière suivante :

- pas d'augmentation des taux d'imposition cette année
- Pas d'augmentation de la taxe d'assainissement ni de la taxe de raccordement (pas d'augmentation depuis le début de mandat)
- Pas d'augmentation des tarifs municipaux
- Restaurant scolaire et périscolaire (pas d'augmentation depuis 2015)
- Accueil de loisirs et Halte garderie (pas d'augmentation depuis le début de mandat)
- Location de matériel (pas d'augmentation depuis le début de mandat)

### Un budget 2018 responsable

La bonne tenue du budget municipal est le seul moyen de bien préparer l'avenir. Malgré la stabilité

des taxes et des tarifs, l'équipe municipale a fait le choix en 2018 de :

- Maintenir la capacité d'autofinancement à un niveau important
- Dégager des marges de manœuvre pour mener des investissements ambitieux

### Un budget 2018 volontariste

Des choix politiques forts en accord avec les engagements pris :

- La maîtrise des dépenses tout en maintenant une qualité de services à la population
- La réalisation de l'aménagement de notre centre bourg telle que défini par l'atelier de concertation avec les habitants
- La fin de l'aménagement du site du Dareau avec la mise en place d'une aire de jeux et d'un espace de loisirs

### Un budget 2018 ambitieux

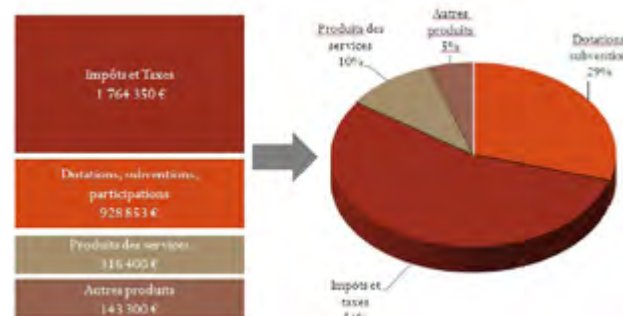
Les marges de manœuvre dégagées permettent à la commune de continuer à investir massivement pour ses habitants :

- un budget de fonctionnement tourné en priorité vers les écoles et la jeunesse
- un budget d'investissement pour l'amélioration du cadre de vie afin de faciliter le vivre ensemble

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### Recettes : l'apport de nouvelle population dynamise les produits

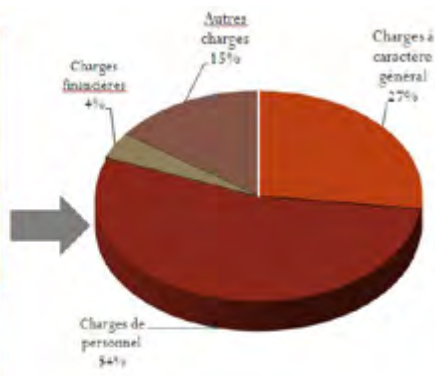
Une augmentation globale de plus de 3 %. Avec l'arrivée de nouveaux habitants sur notre commune, le montant des impôts et taxes croît de près de 4 %. Même chose pour les autres produits (+ 5,5 %). Stabilité pour les dotations et subventions (+ 0,06 %).



#### Dépenses : des charges maîtrisées

Le budget de fonctionnement se caractérise par une maîtrise des dépenses. Elles augmentent de 1,1 % à 2,6 M€. C'est inférieur aux recommandations de l'Etat. Augmentation des charges de personnel de 0,9 % et des autres charges de gestion (+ 4%). Stabilité des charges à caractères générales (+0,3 %). Baisse des charges financières (-2,2 %).

|                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------|
| Charges de Personnel<br>1 420 000 €                                              |
| Charges à caractère général<br>688 000 €                                         |
| Autres charges de gestion : charges<br>exceptionnelles et imprévues<br>398 238 € |
| Charges financières<br>112 470 €                                                 |



## BUDGET D'INVESTISSEMENT

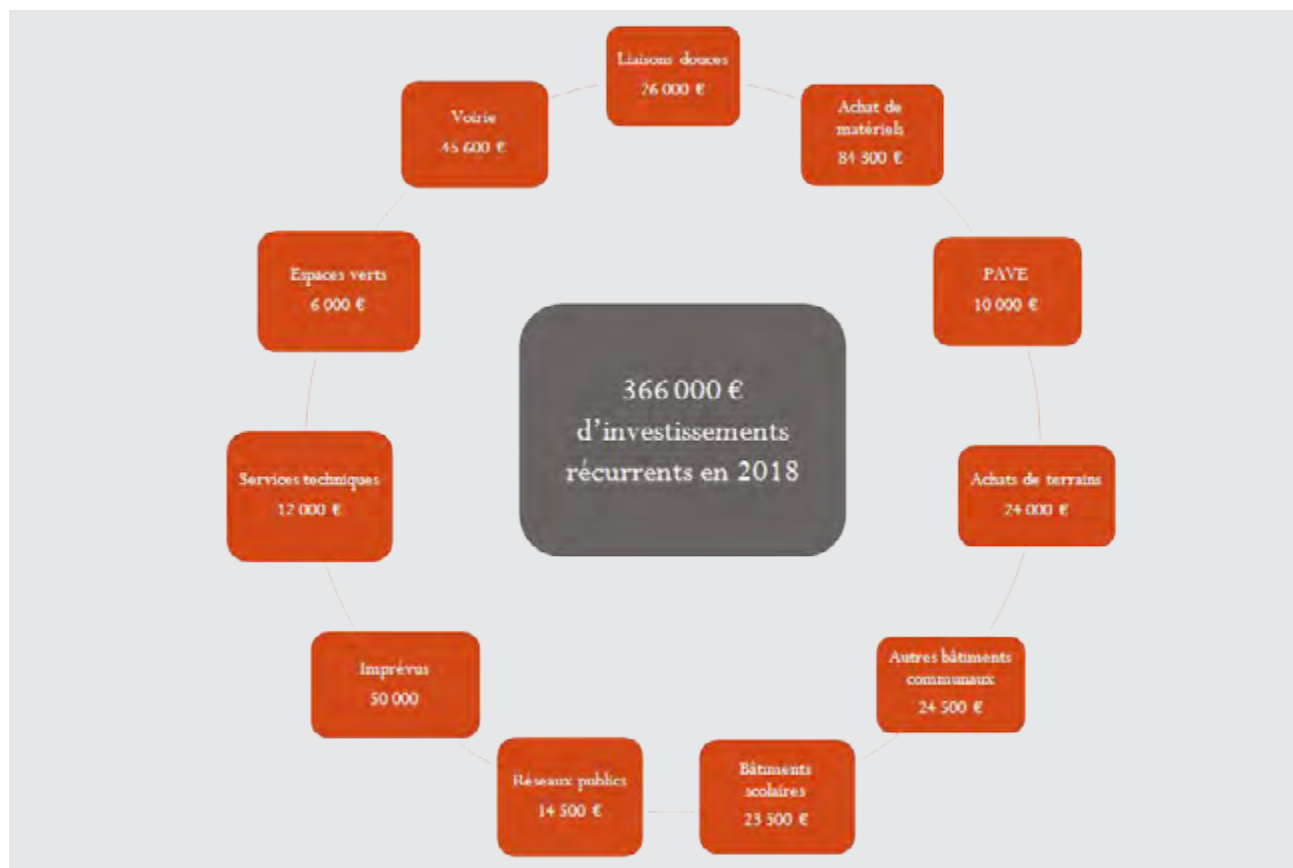
Ce sont un peu plus de 3,2 millions d'euros d'investissements qui sont prévus sur l'année 2018. Soit une hausse de 28 % par rapport à l'an dernier.

### Un recours à l'emprunt très limité

Pour financer ces investissements, des subventions à hauteur de 1,2 M€ ont été obtenues. L'apport de fonds propres pour environ 680 000 € permet d'avoir un recours à l'emprunt limité à 8 % des dépenses soit un peu plus de 178 000 €.

### Des investissements récurrents conséquents

Avec un accent mis sur les travaux liés à l'informatique pour l'école Guy de Maupassant ainsi que le renouvellement de matériels pour les services techniques.



### Les grands projets du mandat

L'accent va bien évidemment être mis sur l'aménagement de notre centre bourg et la requalification de la mairie. Mais il ne faut pas oublier non plus les travaux d'accessibilité des bâtiments publics. Enfin, la fin de travaux concernant 2 projets : la seconde tranche des travaux de lutte contre les inondations (SDAP) et l'aménagement de l'aire de jeux du Dareau.



## PLUi, LA CONCERTATION CONTINUE !

Après trois séries de réunions publiques en 2016 et 2017 consacrées au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, de nouvelles rencontres ont eu lieu pour présenter aux habitants le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans lequel sont définis les grandes orientations du territoire.



### Qu'est-ce que le PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Co-construit avec les 12 communes d'Erdre & Gesvres, il définit les orientations du projet d'une manière simple et concise, donnant ainsi une information claire aux citoyens et habitants sur le projet d'aménagement du territoire.

### A quoi servent les réunions publiques ?

En tant qu'habitant ou actif sur Erdre & Gesvres, le PLUi touche votre quotidien. Il est donc important que vous puissiez donner votre avis sur l'évolution de votre territoire, l'aménagement futur de votre bassin de vie, de votre commune. La loi prévoit une concertation

avec les habitants tout au long de l'élaboration du PLUi pour leur permettre de s'impliquer activement et d'enrichir le projet. Les élus d'Erdre & Gesvres souhaitent également engager un vrai débat avec les habitants sur l'avenir d'Erdre & Gesvres, recueillir les avis, commentaires, observations susceptibles de faire avancer le projet. C'est pourquoi, le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres est aussi pleinement associé à ce projet.

### Participez aux réunions publiques de « Présentation des futures règles du PLUi »

**du 15 mai au 20 juin**

12 réunions publiques (une par commune) sont prévues du 15 mai au 20 juin sur le territoire afin de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) actualisé après l'abandon du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Ces réunions seront aussi l'occasion d'exposer les futures règles qui s'appliqueront lorsque le PLUi entrera en vigueur (et qui remplaceront les règles des 12 PLU actuels) : traduction

des grandes orientations de développement du territoire d'ici à 2030 sous forme de zonage (zones urbaines, à urbaniser, agricole et naturelles du territoire) et des règles de constructions (implantations, hauteur, aspects architecturaux, règles de stationnement...).

Ce sera aussi l'occasion de présenter les futures zones d'extension des bourgs, les projets de développement économiques, les quelques hameaux qui continueront à être constructibles ainsi que les secteurs de projets particuliers.

Ces réunions précéderont l'arrêt du projet de PLUi en Conseil Communautaire d'Erdre & Gesvres prévu à l'automne. Viendra ensuite la période d'enquête publique avec des permanences du commissaire enquêteur début d'année prochaine où tout un chacun pourra consulter les règles et zonages sur son terrain.

La réunion pour Petit Mars se déroulera le mercredi 6 juin à 19h30 à Planète Mars.

Toutes les dates sur : [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

## BIBLIOTHÈQUE : Rencontre d'auteur dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> Édition du prix de la bibliothèque

Sophie Vuillemin, auteur du roman « L'histoire entre nous n'est pas terminée » sera présente à la bibliothèque **le samedi 23 juin de 10h30 à 12h**.

Que vous ayez lu le roman ou non, venez rencontrer cet auteur pour discuter, découvrir son univers.

Entrée libre et conviviale.



### EMI : Portes ouvertes

Ecole de Musique Intercommunale : Portes Ouvertes du 28 mai au 2 juin 2018  
Pour tout renseignement, contactez-nous :  
3, Boulevard Paul Doumer 44390 Nort-Sur-Erdre | 0783.04.10.75  
[emi@ecoledemusique-emi.com](mailto:emi@ecoledemusique-emi.com) | <http://ecoledemusique-emi.com>



## DÉMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Depuis le début du mois les services de la mairie ont déménagé. Ils sont transférés dans la maison près de la supérette : des panneaux indiquent l'endroit.

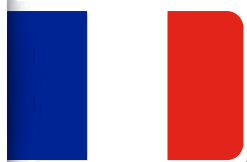
Les conseils municipaux, les mariages auront lieu à la salle Bleue. Cet espace ne sera donc plus disponible à la location pendant les travaux.

La permanence du RAM aura lieu dans le modulaire situé entre l'école Guy de Maupassant et la salle Fernand Sastre, lieu où ont lieu les activités avec les enfants.

**Vous pouvez joindre Patricia CORGE, responsable du RAM sur son nouveau numéro : 06 73 22 00 76**

Les consultations de la PMI ne pourront plus être proposées sur Petit Mars mais à Nort sur Erdre pendant cette période.

Bien-sûr tous ces travaux occasionnent quelques désagréments mais dans 14 mois ce sera dans une mairie toute neuve que l'on vous accueillera. Merci pour votre compréhension.



## APPEL À VOLONTAIRES POUR LE CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Il y a 100 ans, le lundi 11 novembre 1918 à 5 H 15, fut signé l'Armistice de 1918, marquant la fin des combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918).

Pour marquer ce centenaire et rendre hommage à nos poilus Marsiens, nous souhaitons réaliser une exposition courant novembre 2018. Cet événement fera suite à l'inauguration du nouveau monument aux Morts de Petit Mars.

Nous faisons appel à la population de Petit Mars pour enrichir cette exposition.

Vous avez peut-être dans vos greniers ou vous avez gardé précieusement des objets (casque, fusil,...), photo de soldats, lettres de guerre, témoignages de cette époque.

Cette exposition aura pour objectif de faire revivre nos poilus. C'est notre devoir de mémoire.

D'ailleurs, nous envisageons, par la suite, un projet futur d'exposition sur la Seconde Guerre Mondiale 39 - 45.

Si vous avez des informations, des objets/documents à transmettre ou que vous souhaitez nous aider dans ce projet, n'hésitez pas à nous contacter :

**Mairie de Petit-Mars,**  
**02 40 72 77 16**

**GRU Sylvie**  
**06 32 46 73 87**

**LEMASSON Donatien**  
**06 82 06 04 17**

**DOUET Josselin**  
**06 35 40 27 62**



## LOCAL JEUNES : Les jeunes de Petit Mars sur les planches du Salon du Livre Jeunesse

Le local jeunes a participé comme chaque année au Salon du Livre Jeunesse de Sucé sur Erdre les 7 et 8 avril. Pour cette 14ème édition, ils ont assuré le spectacle !

En effet, en plus de tenir leur stand « Animation jeunesse » où des jeux de société réinventés ont été proposés aux visiteurs, ils ont joué une galerie de personnages, ayant résisté et ont su dire « non », sur scène devant un public enchanté par leur prestation.

Merci à Lucas et Kuetu pour leur intervention « jeux de société », aux comédiens Romane (Aung San Suu Kyi), Benjamin (Galilée), Luc (Coluche) et Thomas (Jean de la Fontaine) ainsi qu'aux techniciens Basile et Nicolas pour leur investissement dans ce projet.

Ces 8 jeunes de Local Jeunes ont été très heureux de proposer cette prestation cette année.

Le Local Jeunes accueille tous les jeunes de 12 à 18 ans pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis et samedis après midi.

**Renseignement : Sébastien LE MAITRE 06 16 03 17 93**



## NOUVELLE AIRE DE JEUX AU DAREAU

Tous les parents et les assistantes maternelles l'attendaient.... Et voilà, elle est terminée.

Cette aire de jeux, pensée en commission avec des assistantes maternelles et des parents, voit le jour pour le printemps. Cette réalisation a été voulue par le conseil municipal pour donner aux enfants de la commune un endroit ludique et propice aux rencontres et aux jeux avec les copains. Nous vous invitons donc tous à l'investir pour y partager de joyeux moments. Une pergola avec des tables et des bancs viendront, dans les mois à venir, s'y ajouter pour d'éventuels pique-niques ou goûters.



## LE CABINET PARAMÉDICAL de Petit Mars

Depuis janvier 2018, s'est ouvert un cabinet paramédical, à Petit Mars, au 6 ruelle du Four, où sont installés, une infirmière D.E Magalie GUIHO et un hypnothérapeute/sophrologue Morgan HOUSSIN.

Le cabinet est situé entre Bulles de Bien être et le salon de coiffure EMMA COUPE.

**Magalie GUIHO, infirmière D.E assure les soins à domicile et une permanence au cabinet du lundi au vendredi de 7h45 à 8h15 et le samedi de 8h30 à 9h.**  
Tél: 07 83 50 50 60

**Morgan HOUSSIN, hypnothérapeute/sophrologue, vous accompagne dans vos changements personnels, sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30 et le samedi de 9h30 à 12h30.**  
Tél: 06 86 14 66 49



## INSCRIPTIONS : restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs

Les permanences d'inscription pour l'année 2018-2019 se dérouleront à Planète Mars :

- Mercredi 13 juin de 17h à 19h30
- Samedi 16 juin de 9h à 12h

**ATTENTION :** Toute inscription qui sera faite après le 16 juin ne prendra effet qu'à la rentrée des vacances de la Toussaint excepté pour les nouveaux arrivants

- Pour les enfants scolarisés sur la commune, le dossier sera distribué dans les deux écoles.
- Pour toute autre demande, le dossier est téléchargeable sur le site de la commune à partir de mi-mai.

### LE PÉDIBUS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

En septembre 2017, la municipalité a souhaité mettre en place un circuit pédibus qui a pour but d'accompagner, les enfants des classes maternelles et primaires (grandes sections aux CM2) de l'école Guy de Maupassant vers le restaurant scolaire.

#### Les avantages du pédibus sont multiples :

- Favoriser la santé des écoliers, en leur offrant une activité physique sans risque de fatigue
- Faire prendre conscience aux enfants qu'ils participent activement à la préservation de l'environnement
- Limiter le recours aux transports routiers

Ce dispositif sera reconduit aux beaux jours, courant mai, une fois par semaine. Pour sécuriser le parcours et

aider le personnel municipal, la mairie recherche des bénévoles pour assurer l'encadrement des enfants sur le circuit.

Si vous êtes (parents d'élèves, retraités...) intéressés par le dispositif, merci de prendre contact avec la mairie, auprès d'Yvana Cognard : 02 40 72 75 45



### RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019 À L'ÉCOLE GUY DE MAUPASSANT

Suite aux demandes de dérogations conjointes de la commune et du conseil d'école, la Direction Académique a accepté que l'organisation hebdomadaire du temps scolaire soit modifiée. Les transports seront organisés en fonction de ces nouveaux horaires.

Les élèves auront classe le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.



### RAPPEL SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le code de la route interdit tout stationnement sur les trottoirs. Ceux-ci sont réservés aux piétons. Ces stationnements gênent et mettent en danger tous les piétons et notamment les personnes en fauteuil ou avec des poussettes.

Sur le chemin de Launay, nous vous recommandons de stationner votre véhicule sur les emplacements réservés ou sur le parking aménagé en face de l'école Ste Marie, à l'entrée du chemin.



## APPEL À VOLONTAIRES



Vous êtes convaincus que PROFITER DU GRAND AIR est bénéfique pour tous et à tout âge.

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre commune.

**Nous recherchons des volontaires pour constituer un groupe de réflexion ayant pour objectif de RENDRE ATTRACTIF les espaces du TERTRE ROUGE :**

Vous êtes partants ... faites-vous connaître auprès de la commission Vie Associative et culturelle en indiquant « VOLONTAIRES TERTRE ROUGE »

à l'adresse suivante : [communication@petitmars.fr](mailto:communication@petitmars.fr)



## **INFORMATIONS PMFC**

Des matinées «Découverte» du football pour les enfants de 5 et 6 ans auront lieu des samedis en juin, les dates seront communiquées par les écoles et sur notre site.

Les tarifs et les dates de permanence de licences, seront affichés sur notre site.

Consultez notre site : [www.pmfc.fr](http://www.pmfc.fr)

### Agenda :

- Samedi 5 mai après-midi tournoi Pétanque
- Samedi 2 juin tournoi football Seniors
- Vendredi 8 juin A-G

Pour la prochaine saison, venez nous rejoindre au sein du PMFC.



**TRAIL DE LA CARRIÈRE**

**Dimanche 6 Mai 2018**  
**Petit-Mars (44)**

Trail 22KM  
Course nature 13KM  
Marche nordique 13KM

Départs à partir de 9h

[runandbikepetitmars.com](http://runandbikepetitmars.com)





**MOBILISONS NOUS TOUJOURS POUR LE TELETHON,**

La collecte d'aluminium a rapporté 95€ durant les dix derniers mois.

**Merci de votre participation**

Aujourd'hui l'équipe responsable du Téléthon propose, aux habitants de Petit Mars, de récupérer :

- journaux,
- papiers,
- tracts publicitaires, ...

**Comptant sur votre bienveillance.**

Vous pouvez les déposer **tous les samedis** aux adresses suivantes :

Frédéric DANIEL – 11 bis, rue des Arènes  
Catherine FREBOURG – 107, rue du Bas Plessis  
Dominique GUELLIER – 140 rue du Vigneau  
Michel HAMARD – La Lorie  
Mégallie RIVIERE – 66 rue des Clouzeaux  
Paul SANSOUCY – Le Verger  
Wilfried VALTON – 10 rue du Logis

Pour tout renseignement : Dominique GUELLIER – 06.45.55.38.48.



**Ecole Sainte Marie**  
Rue de l'Egrotière  
44390 Petit-Mars  
Tél : 02 40 72 75 13

### NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES, POUR UN COUP DE POUCE AUX DEVOIRS !

La commission « coup d'pouce » de l'école Sainte Marie, mise en place par l'APEL propose **les mardis soir, de 16h45 à 17h45**, une aide aux devoirs.

Le groupe est composé de 12 élèves, du niveau CE2 au CM2, ainsi que 6 bénévoles pour les accompagner dans leurs devoirs et dans les activités ludiques facilitant les apprentissages (les bénévoles accompagnent 2 élèves chacun).

Vous êtes disponible et souhaitez donner un «coup de pouce» aux enfants?  
Contacter le secrétariat de l'école au 02 40 72 75 13.

## INSCRIPTIONS AUX COURS DE DANSE DE L'ASSOCIATION DLE

Attention n'oubliez pas de vous réinscrire ou de vous inscrire pour la saison prochaine !  
Pour se faire, nous vous proposons les permanences suivantes :

### Réinscriptions :

- Samedi 9 juin de 10h à 13h, salle Chopin
- Mercredi 13 juin de 17h à 20h, salle Mozart

### Nouvelles Inscriptions :

- Samedi 16 juin de 10h à 13h salle Chopin
- Début septembre au Forum des Associations

### N'oubliez pas les documents obligatoires à l'inscription lors des permanences :

- La fiche d'inscription, accessible sur le site DLE très bientôt ([www.dle-pm.fr](http://www.dle-pm.fr)). Celle-ci peut être apportée complétée.
- Une attestation de votre quotient familial (CAF ou MSA)
- Un certificat médical de moins de 2 mois.

**ATTENTION**, aucune inscription ne sera acceptée si vous n'avez pas ces documents aux permanences.  
N'oubliez pas votre certificat médical !!

Tous les adhérents de l'association recevront prochainement par mail, les documents nécessaires aux inscriptions.  
Une liste prévisionnelle des inscriptions 2018-2019 sera affichée sur les portes du complexe Fernand Sastre pour les élèves inscrits cette année.

Au sein de notre association, vous retrouverez, comme cette année, les cours d'Eveil à partir de 5 ans, de Classique, de Jazz, de Hip Hop à partir de 10 ans, de Capoeira à partir de 7 ans, de Fit Dance, de Low Impact Aerobic, de Zumba, de Barre au Sol et de Couture, à partir de 16 ans.

Donc à vos agendas...

## PORTES OUVERTES DANSE LOISIRS ÉVASION : 2 nouvelles activités à découvrir

Venez découvrir les activités LIA (Low Impact Aérobie) et Barre au Sol proposées par notre association Danses Loisirs Evasion à l'occasion des portes ouvertes.

Vous pourrez vous initier à ces deux pratiques sportives lors d'un cours d'essai au complexe sportif F. Sastre :

- pour le LIA, le mercredi 23 mai de 21h à 22h, salle Molière
- pour la Barre au Sol, le samedi 26 mai de 9h à 10h, salle Mille Pieds.

## GALA DE DANSE DLE : Mise en vente de la billetterie

Nous vous annonçons d'ores et déjà, le nouveau Gala de danse de l'association Danse Loisirs Evasion, **le samedi 2 juin 2018 à 20h et le dimanche 3 juin 2018 à 15h au complexe Fernand Sastre à Petit Mars.**

**Venez vibrer avec nous sur les « Musiques de Pub » !**

Vous pourrez vous procurer les tickets d'entrée, au complexe Fernand Sastre lors des préventes :

- le mercredi 16 mai 2018 de 17h à 19h
- le samedi 19 mai 2018 de 10h à 13h
- le mercredi 23 mai 2018 de 17h à 19h

Et lors des représentations les 2 et 3 juin 2018.

Venez nombreux !!!



**L'association DLE présente**  
**2 juin 2018 à 20h**  
**3 juin 2018 à 15h**



**MUSIQUES DE PUB**

Capoeira Classique Modern-Jazz Hip-hop

**PETIT-MARS**

Complexe Fernand Sastre



**Prévente de billets**  
**complexe Fernand Sastre**

|          |        |           |
|----------|--------|-----------|
| Mercredi | 16 mai | 17h - 19h |
| Samedi   | 19 mai | 10h - 13h |
| Mercredi | 23 mai | 17h - 19h |

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| 0 - 6 ans          | : gratuit |
| 7 - 11 ans         | : 5€      |
| à partir de 12 ans | : 10€     |

Pour plus d'informations : [www.dle-pm.fr](http://www.dle-pm.fr)



## ATELIERS DU RIRE ET DU BIEN ÊTRE MARSISIEN

Envie de rire, de danser, de s'amuser, de se détendre, de lâcher prise ??? Pour le cœur, pour le corps, pour l'esprit, deux activités à votre disposition pour cultiver la joie de vivre : Rigologie et Biodanza.



### RIGOLOGIE

Inspirée de la sophrologie ludique, du mime et du yoga du rire, la Rigologie, véritable thérapie par le rire, s'appuie sur des exercices simples et accessibles, à pratiquer en groupe.

Les séances se déroulent sur 1 h 30 et sont composées d'exercices de yoga du rire, mouvement dansé, jeu, destinés à évacuer le stress et les émotions, à favoriser la détente, et à amener naturellement au rire.

En Rigologie, on ne se raconte pas de blagues, on ne rit pas des autres, on rit ensemble. Nous partons d'un thème, (différent à chaque fois), par exemple la rentrée à l'école vue par un enfant. Le contact visuel avec le groupe est important, voir rire les autres met à l'aise et entendre certains rires peut déclencher l'hilarité générale.

Nous jouons les scènes en mimant les personnages et le rire arrive naturellement ou pas. Il faut parfois du temps pour se lâcher, se déconnecter du mental et se laisser aller au rire communicatif du groupe. Le rire est plus profond et donc beaucoup plus efficace sur la santé. «La méditation du rire» est le fou rire qui invite à un lâcher-prise total et la relaxation qui achève la séance nous permet d'intégrer les bienfaits de la séance.

### Alors, puisque le rire, c'est la santé, pourquoi s'en priver ?

A noter que l'année prochaine, l'atelier de Rigologie aura lieu tous les jeudis soirs à 20 h 15.  
PORTES OUVERTES GRATUITES les lundis 18 juin et 02 juillet de 20 h 15 à 21 h 45, salle Beethoven de l'école de musique, 1 rue des Acacias.

### BIODANZA : diminuer le stress et augmenter la joie de vivre !

#### Qu'est-ce que la biodanza ?

Il s'agit d'une activité qui passe par le corps en se servant de la musique. C'est très ludique et accessible à toutes et tous. Cette discipline vient d'Amérique latine. Son concepteur est Rolando Toro, anthropologue enseignant à la faculté de médecine de Santiago du Chili. Il ne s'agit pas d'un sport au sens strict du terme, mais d'une activité qui met le corps en mouvement. Plus concrètement, la Biodanza permet d'expérimenter ou retrouver des sensations corporelles qui éveillent des émotions positives. Les danses se pratiquent en solo, à deux, à trois ou bien en groupe.



### Quel est l'objectif de la biodanza ?

Elle permet de réveiller notre dynamique corporelle, en retrouvant des gestes naturels et spontanés. Elle vise également à augmenter notre potentiel de vitalité, de fluidité et d'adaptation dans la vie. Le but, c'est de diminuer le stress et de permettre à chacun d'acquérir une vision plus positive de la vie, de renforcer l'estime de soi.

### Sur quel type de musique danse-t-on ?

Toutes ou presque : variété, latino, rock, jazz, classique, ethniques..., sauf les musiques électroniques. La musique est choisie en fonction des exercices proposés et des émotions que l'on veut créer.

À qui s'adresse la biodanza ? À tout adulte. C'est une discipline respectueuse : on est accueilli pour ce que l'on est et tel que l'on est. Chacun pratique à sa mesure.

**Horaires** : tous les mardis de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle Planète Mars, au Mont Jarry à PETIT MARS.  
PORTES OUVERTES GRATUITES les mardis 19 et 26 juin de 19 h 30 à 21 h 30, à la salle Planète Mars.

**Pour tout contact.** Tél. : 06 02 28 37 66 et renseignements sur <https://www.cultiversajoiedevivre.com/>  
Un petit mail, texto ou téléphone pour prévenir de votre venue.

## FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA ST JEAN

Le Comité des Fêtes organise comme chaque année le feu de la St Jean précédé de plusieurs concerts. 2 scènes seront en place afin d'assurer des concerts en continu (bar et restauration sur place).

Venez donc fêter l'arrivée de l'été lors de la **fête de la musique et du feu de la St Jean le samedi 23 juin à partir de 18h au terrain stabilisé !**

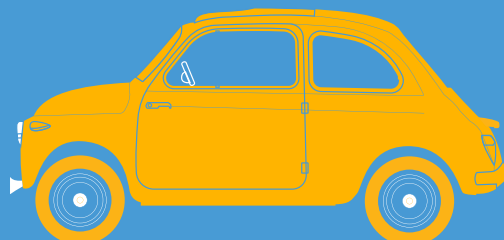


## SOLIDAIR'AUTO À PETIT MARS

Un seul contact pour réserver un transport occasionnel : 06 49 62 47 12

La demande de transport est importante et croissante, aussi nous recherchons toujours des chauffeurs pour répondre à toutes les demandes. Vous avez un véhicule, un peu de temps disponible, envie de rendre service, vous êtes le candidat idéal, n'hésitez pas à nous contacter, vous pourrez participer en fonction de vos disponibilités.

Par avance nous vous remercions de votre engagement.





### **TEMPS FORT DANSE du 22 au 29 mai 2018 - Tout public**

Pendant huit jours, Hors-saison met la danse à l'honneur ! Parcours chorégraphié dans une école, spectacle participatif, entremêlement de la musique, de la danse et du théâtre, performances dansées en médiathèques...

### **FÊTONS LA DANSE SOUS TOUTES SES FORMES !**

#### **• 24 et 25 mai à 20h30 – « Bounce » par la Cie Arcosm, à Cap Nort à Nort-sur-Erdre**

Un quatuor insolite entre en scène : deux musiciens et deux danseurs que leurs gestes maladroits et leur gaucherie placent d'emblée à l'enseigne du burlesque. Rien ne marche comme prévu. Ils se confrontent à un obstacle, symbolisé par un caisson de percussion géant contre lequel ils s'écrasent ou s'époumonent avant d'en faire un allié et de le gravir ensemble.

L'humour et l'énergie qui se dégagent de Bounce ! (rebond en anglais) expriment l'inventivité nécessaire pour surmonter les épreuves. Flops et petits ratés de l'existence sont autant d'occasions de se réinventer, d'imaginer un chemin différent pour contourner les obstacles et finalement les franchir. Danseurs et musiciens mêlent leurs langages et leurs talents dans un vivifiant hymne à la vie.

Bounce ! Bondissez ! Rebondissez !

#### **• 26 mai à 10h30 et 14h – « À l'envers de l'Endroit » par la Cie Jeanne Simone, à l'école Montgolfier à Casson**

À l'Envers de l'Endroit est un duo dansé, une proposition à vivre l'école autrement, destinée aux enfants et à leurs parents. Céline Kerrec et Laure Terrier organisent leur partition selon les espaces existants (couloirs, classes, cour, cantine) et l'écriture chorégraphique invite les spectateurs à observer et écouter avec attention chacun des lieux. La danse et les textes s'en inspirent, les décalent et les poétisent, joyeusement et généreusement.

À l'Envers de l'Endroit est un temps où parents, enfants et enseignants partagent leurs perceptions de l'espace, y vivent de nouvelles émotions et peuvent les partager.

Une façon de se réapproprier l'école ! La proposition s'inscrit dans un parcours global pour les élèves de l'école Montgolfier de Casson. Durant 4 jours, la Cie Jeanne Simone s'installera dans leur école: 150 élèves découvriront le spectacle Gommelette au sein même de leur classe et bénéficieront de 4 h d'ateliers avec les danseuses.

L'occasion de redécouvrir l'école sous un autre angle avant d'y accueillir parents, familles, amis le samedi !

#### **• 27 mai à 16h à l'espace Malraux à Saint-Mars-du-Désert – « Le Bal à Bobby » spécial fête des Mères Compagnie NGC 25: séance familiale suivie d'un goûter !**

Le Bal à Bobby est un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Bobby Lapointe. Ce spectacle interactif ne manque pas de surprises déjantées. Autour d'une piste de danse improvisée, les danseurs invitent les spectateurs à découvrir l'univers du chanteur en les conviant à participer au Bal à Bobby. Installés en cercle par terre, les participants plongent dans la création gestuelle, finalisant eux-mêmes le spectacle sous le contrôle du chorégraphe.

Tantôt spectateur, tantôt danseur, chacun explore son potentiel imaginaire. Résolument convivial !

Les spectateurs sont assis au sol, autour du dispositif, et sont amenés à se déplacer durant la représentation. Des bancs sont disponibles pour les personnes à mobilité réduite.

### Infos pratiques – Hors-saison

Tarif unique de 5€ par personne, enfant ou adulte

Programmation, information et billetterie : [www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr) ou au 02 28 02 22 52

Et sur la page Facebook de Hors-saison

## CET ÉTÉ, DEVIENS CHEF D'ENTREPRISE !

Tu as entre 16 et 18 ans et tu recherches un job d'été ? La Communauté de Communes te propose de créer ton entreprise de services avec d'autres jeunes sous la forme d'une coopérative. Ensemble vous définirez les services que vous proposerez (peinture, tonte de pelouse, archivage, manutention...), gèrerez votre communication, les devis, les factures, la réalisation des chantiers... Une vraie expérience de création d'entreprise ! Les inscriptions pour cet été sont ouvertes !



Ils étaient 13 l'année dernière à se lancer dans l'aventure. En juillet et août, La Coopagnie, c'est le nom qu'ils se sont donnés, ont dégagé un chiffre d'affaires de 8 690 € HT € et assuré 47 chantiers, du lavage de voitures à la tonte de pelouse en passant par des travaux de peinture, de désherbage et autres services. Accompagnée par deux animateurs de la Communauté de Communes, cette deuxième coopérative jeunesse de services sur Erdre & Gesvres a tourné à plein régime. Elle a même terminé première CJS du Département en termes de chiffre d'affaires !

Cette année, l'opération est reconduite avec un nouveau groupe. Viens tenter l'aventure !

**Information et inscription :** Maison de l'Emploi et de la Formation de Nort-sur-Erdre :  
2 bis place du Champ de Foire - Tel. 02.40.72.10.85 - [emploi@cceg.fr](mailto:emploi@cceg.fr)

## SERVICES MUNICIPAUX

**Mairie** ☎ 02 40 72 77 16 ✉ [mairie@petitmars.fr](mailto:mairie@petitmars.fr)

- Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Mardi - Vendredi - Samedi de 9h à 12h

**Urbanisme** ☎ 02 40 72 76 75

- Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi de 9h à 12h
- Lundi - Mercredi - jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous

**Bibliothèque** ☎ 02 51 12 67 96 📍 Centre René Cassin

- Mercredi de 10h30 à 12h
- Mercredi et vendredi de 16h15 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h00

Fermée du 9 au 12 mai

## SERVICE ENFANCE JEUNESSE

**Halte d'enfants « Galipette »** ☎ 02 51 12 67 19

- Lundi de 9h à 12h à partir du 14 mai
  - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9h - 17h
- Fermée du samedi 5 au dimanche 13 mai  
(Une semaine aux vacances de printemps)

**Relais Assistantes Maternelles** ☎ 06 73 22 00 76

✉ [ram@petitmars.fr](mailto:ram@petitmars.fr)

- Lundi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 8h à 12h00
- Samedi (jour impair) de 8h à 11h30

**École Guy De Maupassant** ☎ 02 40 72 77 92

**École Ste Marie** ☎ 02 40 72 75 13

**Accueil Périscolaire** ☎ 06 78 37 64 73

**Accueil de loisirs sans hébergement** ☎ 06 16 03 17 96

Fermé les 8, 10, et 11 mai

**Local jeunes** ☎ 06 16 03 17 93

**Consultations des Nourrissons** ☎ 02 40 29 54 35

**Permanence Puéricultrice** ☎ 02 40 29 54 35

## SERVICE SANTÉ

**Pharmacie de garde** ☎ 3237

**En cas d'urgence appeler le Samu** ☎ 15

**Sapeurs-pompiers** ☎ 18 ou 112 à partir d'un portable

**Gendarmerie** ☎ 17

**Assistantes sociales centre social** ☎ 02 40 29 54 35

**Centre de Soins Infirmiers**

**ACSIRNE** ☎ 02 40 77 43 93 37 📍 rue de Nantes

✉ [acsirne@laposte.net](mailto:acsirne@laposte.net)

**Mme Guiho Magalie** ☎ 07 83 50 50 60 📍 6 ruelle du four

## PERMANENCES DES ÉLUS

(Uniquement sur rendez-vous)

**Maire de Petit Mars** : M. BESNIER

**Conseillers départementaux** :

M. BESNIER et Mme CORDIER

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

**Mme Jocelyne VIEL (adjointe aux affaires sociales) :**

Merci de prendre RDV à la mairie de Petit Mars au

☎ 02 40 72 77 16

**Députée** : Mme EL HAIRY, députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription de Loire Atlantique

318 route de St Joseph 1<sup>er</sup> étage 44300 NANTES

☎ 09 62 57 69 09 [cabinet@elhairy.fr](mailto:cabinet@elhairy.fr)

## ENVIRONNEMENT

**Ramassage des ordures ménagères et emballages (sacs jaunes)**

Les lundis semaines impaires : le 7, le 22 mai (le lundi 21 mai étant férié) ainsi que les 4 et 18 juin plus le 2 juillet

**Déchèterie « Les Dureaux »** 06 14 14 77 49

- Lundi - Mercredi - Vendredi de 14h à 18h00
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h00

**Collecte Ferraille à la déchèterie « Les Dureaux »**

Mercredi 16 mai et samedi 16 juin

Pour toutes informations : [petitmars.fr-infos-pratiques-environnement](http://petitmars.fr-infos-pratiques-environnement)

**Collecte des pneus**

Samedi 23 juin de 9h à 18h à la déchèterie de Notre Dame des Landes

**Collecte Piquants / Coupants**

Du samedi 23 juin au samedi 30 juin  
à la déchèterie Beausoleil 📍 Nort/Erdre

**CCEG service « déchets »** ☎ 08 10 05 10 20

✉ [dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr) [www.trivolution.fr](http://www.trivolution.fr)

## SERVICES EXTÉRIEURS

**Maison de l'emploi et de la formation**

📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre

☎ 02 40 72 15 40

- Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h

**POLE EMPLOI** : 📍 1 allée des citronniers - 44000 Nantes  
☎ 3949

**ANCRE** 📍 2 place du Champ de Foire à Nort-sur-Erdre  
☎ 02 40 29 57 60

**Service de Travail Social CAF :**

Nathalie Moriceau, conseillère en Economie Sociale et Familiale. Relais CAF de BLAIN

☎ 02 44 75 00 02 Accueil sur rdv à 📍 Nort sur Erdre, Grandchamp des Fontaines et Blain

## CORRESPONDANTS DE PRESSE

**Presse Océan**

Mme Annabelle PECHET ☎ 02 28 24 92 14

✉ [la.vie.est.belle@orange.fr](mailto:la.vie.est.belle@orange.fr)

**Ouest France**

Régis PICARD ☎ 06 66 13 07 86

✉ [regispicard@aliceadsl.fr](mailto:regispicard@aliceadsl.fr)

## PETIT MARS, DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

### groupe majoritaire

Comme chaque année à la même époque le conseil municipal a voté fin mars le budget 2018.

Un budget de fonctionnement tourné en priorité vers les écoles et la jeunesse. Un budget d'investissement pour l'amélioration de votre cadre de vie avec principalement la requalification de la Mairie et l'aménagement du bourg. A la vue de la situation financière saine et des bonnes perspectives d'ici la fin du mandat nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année. Même chose concernant les tarifs municipaux. Que ce soit le restaurant scolaire, le périscolaire, l'accueil de loisirs, la halte d'enfants les tarifs ne bougeront pas en 2018. Une stabilité qui dure depuis plusieurs années déjà.

La minorité a voté comme chaque année contre ce budget en expliquant cette fois qu'il y avait trop d'investissements. Plus surprenant, elle a aussi indiqué souhaiter que Petit Mars participe financièrement aux travaux de construction de la future gendarmerie de Nort/Erdre.

Nous trouvons étonnant que la minorité veuille d'un côté réduire l'investissement à Petit Mars et de l'autre utiliser vos impôts pour financer des projets sur une autre commune.

D'autant plus étonnant que la commune de Nort/Erdre perçoit chaque année de l'argent de l'Etat via une dotation appelée 'DSR Bourg Centre' (dotation que Petit Mars ne touche pas). Une somme de 340 787 € en 2017 pour financer justement des dépenses liées à des équipements présents sur sa commune mais servant aux habitants du bassin de vie (comme une gendarmerie).

Jean-Luc BESNIER, Jocelyne VIEL, Chrystophe PABOIS, Aurélie CLOUET, Jean-Michel MORICE, Magali RIVIERE, Pascal LE GREVESE, Patricia FOUCHARD, Marie-France CHEVILLARD, Patrick VERMET, Béatrice GUILLOU, Hubert LEBOT, Marianne FOUCHARD, Ludovic DELONGLEE, Sophie SAFFRE, Francis SIMON, Jeanne-Marie HERVY, Jacques LESENNE, Geneviève JUVIN

---

## AGIR ENSEMBLE POUR PETIT MARS

### groupe minoritaire

A l'heure où la population se densifie et se diversifie avec les nouvelles constructions en accession à la propriété et en locatif, nous devons envisager de développer des dynamiques alternatives qui prennent en compte l'évolution de notre société.

Finie la consommation à tout va et le chacun chez soi, nous devons être plus accueillants, plus responsables et envisager d'autres modes de consommer, de faire au quotidien.

L'environnement va évoluer avec le projet de rénovation du bourg, « annoncé » avec des aménagements pour mieux vivre ensemble. Il serait souhaitable de penser également à des projets plus collectifs pour nourrir ces « rencontres ». De nombreuses initiatives collectives existent déjà, par exemple dans la métropole nantaise, elles font la preuve au quotidien de leur bien fondé (les boîtes utiles rassemblent donneurs et récupérateurs autour de leur gestion, les jardins partagés luttent réellement contre l'isolement et les solidarités s'organisent un peu partout pour les approvisionnements, les gardes d'enfants, l'échange de savoirs faire ...).

Des groupes dans notre commune fonctionnent déjà sur ce mode : le club de la bonne humeur, Solidair'auto, les Petits Jardins Marsiens, le défi familles à énergie positive et bien d'autres pour qui il est important de faire ensemble.

Faire vivre la commune c'est faire ensemble avec chacun et pour tous.  
Des projets émergent déjà, vos envies, vos idées seront les bienvenues.

Nadine GOUELLO, Thierry LARCHER, Christian MAHEUX, Régine MONDAIN  
**Pour nous joindre :** [agir.petit.mars@free.fr](mailto:agir.petit.mars@free.fr)

# AGENDA

**Samedi 5 mai**  
**Tournoi de Pétanque**  
PMFC, 14h,  
Complexe sportif

**Dimanche 6 mai**  
**Trail de la Carrière, RBPM**  
9h, Complexe sportif

**Dimanche 6 mai**  
**Concours marathon individuel  
de pêche au coup 6h**  
inscriptions 7h30,  
plan d'eau du Tertre Rouge

**Mercredi 16 et 23 mai**  
**Vente billets Gala DLE**  
de 17h à 19h,  
Complexe Fernand Sastre

**Samedi 19 mai**  
**Vente billets Gala DLE**  
de 10h à 13h,  
Complexe Fernand Sastre

**Dimanche 20 mai**  
**Kermesse école Sainte Marie**  
14h, défilé au départ de l'école

**Du 28 mai au 2 juin**  
**Portes ouvertes, EMI**

**Mercredi 30 mai**  
**AG association JET**  
20h, Local Jeunes

**Samedi 2 juin**  
**Tournoi de football séniors**  
PMFC, Complexe sportif

**Samedi 2 juin**  
**Gala de danse, DLE**  
20h, Salle Molière

**Dimanche 3 juin**  
**Gala de danse, DLE**  
15h, Salle Molière

**Mercredi 6 juin**  
**Réunion publique PLUI**  
19h30, Salle Planète Mars

**Samedi 9 Juin**  
**Permanence réinscriptions DLE**  
de 10h à 13h, Salle Chopin

**Samedi 9 juin**  
**AG PMBC,**  
Planète Mars

**Mercredi 13 Juin**  
**Permanence réinscriptions DLE**  
de 17h à 20h, Salle Mozart

**Mercredi 13 juin**  
**Permanence inscriptions  
Restaurant scolaire/ALSH/  
Périscolaire,**  
de 17h à 19h, Planète Mars

**Samedi 16 juin**  
**Permanence inscriptions  
Restaurant scolaire/ALSH/  
Périscolaire**  
de 9h à 12h, Planète Mars

**Samedi 16 juin**  
**Permanence inscriptions DLE**  
de 10h à 13h, Salle Chopin

**Samedi 16 juin**  
**Fête école Guy de Maupassant**  
14h, Complexe Fernand Sastre

**Samedi 23 juin**  
**Fête de la musique et  
feu de la Saint Jean**  
18h, Complexe sportif

Accédez  
au site internet  
en flashant ce code



Prochain Petit-Mars Magazine : parution à partir du jeudi 5 juillet 2018.  
Date limite de dépôt des articles et des infos-agenda : vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2018.  
Ils doivent être envoyés à [communication@petitmars.fr](mailto:communication@petitmars.fr) ou déposés en  
mairie.